




# Réponses des partis

## ÊTES-VOUS FAVORABLES AU DÉSINVESTISSEMENT DE LA CDPQ DES ÉNERGIES FOSSILES?

 COALITION AVENIR QUÉBEC	 Parti Libéral Québec	 PARTI QUÉBÉCOIS	 Québec solidaire	 Parti Vert du Québec
<b>CAQ</b>	<b>PLQ</b>	<b>PQ</b>	<b>QS</b>	<b>PV</b>

				
---	---	---	--	---

-  AUCUNE ACTION
-  APPUIE LA RÉDUCTION D'INTENSITÉ
-  DÉSINVESTISSEMENT COMPLET



#SortonsLaCaisseDuCarbone

Réponses *in extenso* :



## L'équipe du **CHANGEMENT**

Montréal, 25 septembre 2018

Diego Creimer  
Spécialiste, affaires publiques et communications (Québec)  
Bureau : 514-871-4932, poste 1458  
Cell : 514-999-6743  
[dcreimer@davidsuzuki.org](mailto:dcreimer@davidsuzuki.org)

Bonjour,

La présente fait suite à la demande que vous nous avez fait parvenir dans le cadre de l'actuelle campagne électorale et concernant les enjeux qui touchent de près votre association.

Il nous fait plaisir de vous transmettre notre réponse qui, nous l'espérons, sera à votre convenance.

La Coalition Avenir Québec (CAQ) a pris connaissance de la volonté de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) d'augmenter, d'ici 2025, ses investissements sobres en carbone en ciblant les énergies propres et renouvelables, les infrastructures de transport en commun ainsi que le secteur des technologies. À terme, la CDPQ souhaite diminuer de 25%, pour chaque dollar investi, son empreinte carbone.

Tout comme vous l'avez fait, nous saluons également cette avancée. Un gouvernement de la CAQ entend être un partenaire actif et dynamique de toute organisation qui, comme la CDPQ, cherche à réduire son empreinte carbone et prendre un virage vers les énergies renouvelables. Un gouvernement de la CAQ continuera d'ailleurs d'appuyer la CDPQ dans son projet de REM et propose même son expansion sur la Rive-Sud de la région montréalaise et à Laval.

Nous encourageons donc la CDPQ à poursuivre ses efforts d'investissements sobres en carbone. La CAQ se prononce très clairement en faveur que la CDPQ réduise

progressivement ses investissements dans le secteur des énergies fossiles et un gouvernement de la CAQ accompagnera la CDPQ dans ses efforts pour y arriver.

Par ailleurs, la CAQ a déjà eu l'occasion d'affirmer à plusieurs reprises son intention d'accélérer la transition énergétique dans laquelle s'est déjà engagé le Québec. Il ne s'agit pas seulement d'un projet comme un autre, mais d'une nécessité : le Québec doit devenir de moins en moins dépendant des énergies fossiles et ce le plus vite possible.

Nous avons aussi voté en faveur de la Loi 104 (Loi zéro émission) et désirons voir la part de véhicules électriques continuer à augmenter sur nos routes au cours des prochaines années. Le Québec a la chance de compter sur un potentiel électrique extraordinaire, qui doit être mis à contribution.

Un gouvernement de la CAQ poursuivra et facilitera l'implantation de bornes électriques, «régulières» et à recharge rapide, ainsi que l'électrification de notre parc automobile. Il faut viser à ce qu'un maximum de voitures électriques circule sur les routes du Québec au cours des prochaines années. Pour ce faire, un gouvernement de la CAQ s'engage à maintenir les subventions à l'achat de voiture électrique. Nous allons aussi investir dans la recherche sur les piles électriques afin de diminuer les coûts de cette technologie et de la rendre plus accessible. La création d'une filière industrielle et technologique dans les composantes du transport électrique contribuera à faire du Québec un leader en ce domaine.

En accélérant la transition énergétique en cours, en remplaçant progressivement les véhicules à essence par des véhicules électriques et en développant davantage de projets de transport collectif, le Québec réduira considérablement ses émissions de GES, luttera plus efficacement contre la congestion routière et pourra ainsi améliorer son bilan environnemental.

Veuillez agréer l'expression de nos considérations distinguées,

L'Équipe de la Coalition Avenir Québec



25/09/2018

Monsieur Diego Creimer

Spécialiste, affaires publiques et communications (Québec)

Fondation David Suzuki

Mesdames, Messieurs les cosignataires,

La présente fait suite à votre lettre datée du 12 septembre dernier.

La lutte contre les changements climatiques est le défi de notre génération et est l'affaire de tous. Comme formation politique, nous avons toujours eu à cœur d'agir contre les changements climatiques et pour la qualité de l'environnement.

Dès les premiers jours de son mandat, le gouvernement libéral s'est mis à l'œuvre et a démontré son leadership dans la lutte contre les changements climatiques. Notre gouvernement a adopté la cible de réduction de GES la plus ambitieuse au Canada et s'est illustré sur la scène mondiale comme un leader en matière de lutte contre les changements climatiques.

Le prix Nobel de la paix, Al Gore, a même remercié Philippe Couillard et son équipe pour son leadership dans la lutte contre les changements climatiques, en plus de qualifier le peuple québécois de héros climatique.

Nous avons lancé pour plus de 13,5 milliards de dollars de projets de transport électrique et présenté notre Politique de mobilité durable qui vise, notamment une diminution de 20 % des déplacements effectués en auto solo, une réduction de 40 % de la consommation de pétrole en transport sous le niveau de 2013 et une réduction de 37,5 % des émissions de GES en transport sous le niveau de 1990.

Il y a quelques jours, nous avons annoncé une série de mesures pour un Québec plus vert et plus prospère dans un éventuel deuxième mandat:

On recyclera plus et on réduira l'usage du plastique pour diminuer son impact sur l'environnement en :

offrant un soutien financier aux municipalités pour déployer une meilleure offre de recyclage par l'installation d'un bac près de chaque poubelle publique;

investissant massivement pour moderniser la collecte et les centres de tri, pour qu'ils acceptent d'ici la fin du mandat l'ensemble des types de plastiques, incluant le plastique no 6;

interdisant les pailles en plastique dans les bars et les restaurants.

Un nouvel inspecteur en chef en environnement coordonnera les actions d'une escouade verte de 300 enquêteurs qui travailleront notamment sur la question des sols contaminés.

On donnera suite à la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 en exigeant une redevance plus élevée des grands consommateurs pour protéger cette ressource collective qui appartient à tous les Québécois.

L'État fera davantage sa part : 1 % des budgets d'infrastructures du gouvernement du Québec sera consacré au développement d'infrastructures vertes; incluant l'utilisation du bois comme matériau de construction et des mesures de verdissement urbain afin de réduire l'impact des îlots de chaleur.

À ces engagements, nous pouvons ajouter la gratuité du transport en commun pour les étudiants à temps plein et les gens de 65 ans et plus et la bonification de l'aide pour l'achat de véhicules électriques et de bornes. Ces engagements nous aideront à réduire les émissions de GES.

Il est important de rappeler que la Caisse de dépôt et placement du Québec est indépendante de toute intervention politique. La situation doit demeurer ainsi; il en va de la protection des déposants. La Caisse a annoncé sa volonté d'agir en investisseur responsable et d'exercer un leadership auprès du milieu financier et de ses pairs.

Meilleures salutations,

Bonjour,

Voici la réponse du Parti Québécois à votre lettre du 12 septembre nous demandant de prendre position sur cette question :

**Devant la crise climatique sans précédent qui sévit au Québec ainsi que partout au monde, et qui met l'ensemble de l'Humanité devant le plus grand défi de son histoire, nous invitons les candidats-es au poste de premier-ère ministre du Québec à expliciter leur position quant au processus de décarbonisation de la Caisse de dépôt et placement du Québec : êtes-vous en faveur que la CDPQ désinvestisse le secteur des énergies fossiles ?**

Réponse du Parti Québécois : *Nous y sommes favorables. La Caisse de dépôt et placement du Québec aura l'obligation d'adopter un plan de désinvestissement graduel des activités d'exploration, de production et de transport par pipeline d'énergies fossiles.*

La réponse étant relativement courte, nous préférons vous la transmettre par courriel plutôt que sous forme de lettre.

Merci et au plaisir,

**Alexandre Bégin**

Bureau de presse  
Parti Québécois



Montréal, le 20 septembre 2018

**Objet :** Réponse de Québec solidaire au collectif Sortons la Caisse du Carbone

Bonjour,

Par la présente, il nous fait plaisir de répondre à votre correspondance du 12 juin dernier. Québec solidaire appui l'objectif de départir le Caisse de dépôt et placement du Québec de ses investissements dans les énergies fossiles et à réduire l'empreinte carbone de l'ensemble de son portefeuille.

Malgré les pressions qu'elle subit pour cesser complètement ses placements dans le secteur pétrolier, surtout dans celui des sables bitumineux, la Caisse de dépôt et de placement du Québec compte ne réduire que « légèrement, tranquillement et année par année » ses placements dans ce secteur. Cela est bien sûr inadmissible, car, indirectement, c'est l'industrie des énergies fossiles qu'elle soutient au détriment des politiques québécoises en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Pour favoriser une économie au service du bien commun, un gouvernement solidaire utilisera tous les leviers économiques à la disposition de l'État et, à cet effet :

- a) reverra le rôle de la Caisse de dépôt et placement du Québec dans la perspective d'un développement économique du Québec fonde sur des valeurs sociales et environnementales et sur la création d'emplois plutôt que sur l'investissement à l'étranger ou l'aide à l'implantation d'entreprises étrangères, de façon à soutenir les compétences et la créativité québécoises en matière industrielle;
- b) modifiera le mandat de la Caisse de dépôt et placement du Québec :
  - pour la rendre imputable devant l'Assemblée nationale et pour augmenter la représentation citoyenne à son conseil d'administration,
  - pour que la CDPQ vise à plafonner la rémunération de la haute direction des entreprises québécoises dont elle est actionnaire et où elle nomme certains des membres du conseil d'administration,
  - pour que la CDPQ retire ses investissements de secteurs nuisibles au bien commun, comme les entreprises du secteur des énergies fossiles et de l'armement,
  - pour que la CDPQ opérationnalise son mandat de développement économique du Québec en consacrant plus de 5 % de ses placements à des initiatives visant la transition écologique, tels les projets d'électrification des transports,

- pour que la CDPQ exige que les entreprises dans lesquelles ses placements sont importants et lui permettent en conséquence d'influer sur leur gouvernance et cessent d'avoir recours aux paradis fiscaux;

Il est également proposé dans le Plan de transition économique de Québec solidaire que l'État et les organismes publics et parapublics (notamment la Caisse de dépôt) devront cesser tout investissement dans l'industrie des hydrocarbures. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre Plan : <https://v.fastcdn.co/u/7dad2151/35320576-0-maintenant-ou-jamais.pdf>

Merci de nous avoir donné l'occasion de faire connaître nos orientations. Veuillez agréer mes salutations les plus solidaires,



Benoît Renaud  
Responsable aux orientations

P.-S. Vous pouvez consulter nos engagements à l'adresse suivante : <http://cdn.quebecsolidaire.net/QS-Plateforme-E%CC%81lectorale.pdf>



## Parti Vert du Québec - Green Party of Quebec

6575 Somerled #208, Montréal Qc H4B 1T1

### Position officielle sur les investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Êtes-vous en faveur que la CDPQ désinvestisse le secteur des énergies fossiles ?

Pour le Parti Vert du Québec, la réduction des émissions des gaz à effet de serre et la réduction de l'utilisation des énergies fossiles sont des enjeux majeurs. **Le parti est donc en faveur que la CDPQ désinvestisse le secteur des énergies fossiles et entame une transition vers des secteurs plus verts.**

Au PVQ, nous prévoyons des actions à plusieurs échelles. Le Parti Vert du Québec vise la carboneutralité d'ici 2050. Nous proposons une transition rapide des infrastructures québécoises notamment dans les secteurs de l'immobilier, du transport et de la gestion des matières résiduelles. De plus, nous comptons augmenter le prix du carbone à 200\$ la tonne en 2019 avec une augmentation chaque année. Ceci permettra, à terme, de réduire la consommation d'essence et d'énergies fossiles.

Le Parti Vert du Québec s'oppose à la construction de nouveaux forages, de nouvelles infrastructures ou ports pétroliers. C'est pourquoi, le Parti Vert du Québec souhaite également abolir les subventions et les investissements faits dans l'industrie pétrolière.

En somme, nous souhaitons que tous les acteurs économiques, politiques et sociaux soient le reflet des valeurs écologistes que nous prônons.

Parti Vert du Québec – Green Party of Quebec  
[communications@pvq.qc.ca](mailto:communications@pvq.qc.ca)  
(514) 618 4929

*Parti Vert du Québec - Green Party of Quebec  
pvq.qc.ca (514) 612-3365*